



COMMUNIQUE COMMUN

Tous en grève le 30 janvier 2018 pour l'augmentation des effectifs gage de l'amélioration de la prise en charge des résidents

Les sept organisations syndicales signataires, avec l'AD-PA se sont réunies le 9 janvier 2018. Elles ont adopté le communiqué suivant.

Le 30 janvier 2018, les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD, UNSA, CFTC et CFE-CGC, appellent les salariés des Établissements d'Hébergements pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que ceux des soins à domicile, à se mettre en grève et à manifester.

L'association des directeurs de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées (AD-PA) soutient largement ce mouvement. De leur côté, neuf associations et unions confédérales de retraités apportent aussi leur soutien à cette initiative d'ampleur nationale.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales dénoncent l'insuffisance des effectifs et des moyens, personne ne le conteste, encore moins la mission parlementaire IBORRA, qui l'a relevée dans ses conclusions.

À cela s'ajoute une nouvelle réforme de la tarification, unanimement contestée, qui va se traduire par des suppressions massives de postes et une prise en charge des résidents qui sera encore plus dégradée.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la réponse du gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler le lundi de la Pentecôte, sans qu'aucune étude de besoins réels sur les structures n'ait été menée.

En 2006, le « *Plan Solidarité Grand Age* » préconisait qu'au plus tard en 2012, les effectifs devaient être renforcés par la mise en place d'un ratio de « un agent pour un résident ». Cela n'a jamais été mis en application.

Face à une situation qui ne cesse de se détériorer, tant pour les personnes âgées prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions de travail se sont considérablement dégradées, il n'y a pas d'autre issue que le rapport de force pour faire entendre nos revendications.

Le président de la République interpellé sur cette question refuse de recevoir les organisations syndicales et la ministre de la Santé, après avoir déclaré que les difficultés des EHPAD « *n'étaient pas qu'une question financière, mais un problème de management, notamment dans les établissements publics* », ne propose qu'un groupe de réflexion sur la qualité de vie au travail (QVT) !

Nous considérons que cette situation ne peut plus durer. Nous ne pouvons rester indifférents ni à la prise en charge de nos aînés, ni à la dégradation de nos conditions de travail.

Le gouvernement et la Ministre de la Santé doivent répondre aux légitimes revendications !

Pour toutes ces raisons, les 7 organisations syndicales appellent tous les salariés des EHPAD, ainsi que ceux des soins à domicile à faire grève le 30 janvier et à participer massivement aux différentes initiatives qui seront organisées en commun dans les départements en direction des préfectures, des ARS et des Conseils Départementaux, afin de porter nos revendications :

- ✚ *Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;*
- ✚ *Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;*
- ✚ *Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;*
- ✚ *Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;*

Enfin, les sept organisations syndicales et l'AD-PA réaffirment leur ferme volonté d'être reçues par Emmanuel Macron.

Une conférence de presse nationale se tiendra le 25 janvier à la Bourse du travail à Paris.

Il a été notamment décidé qu'une délégation commune se rendra le 30 janvier à 10 heures à Matignon, puis au ministère des Solidarités et de la Santé en début d'après-midi où sera organisé un rassemblement.

Le 9 janvier 2018